



CHANTEUGES Info



LE CHANTIER DU LAVOIR DE FROMENTY

Le petit patrimoine, souvenir de la vie menée autrefois au cœur de nos villages, vieillit considérablement et ces vestiges demandent un renouveau dans leurs structures pour continuer à être les témoins de ces épisodes de vie, pour les générations futures !

Le dévolu du conseil municipal fut jeté cette année sur le lavoir de Fromenty dont Marc et Lionel déposèrent le toit, et c'est avec une poignée de conseillers et de bénévoles que le travail de restauration fut dirigé par Nicolas PORTAL et Pascal COMBRE. Les arbres donnés par les gestionnaires de la forêt de Pourcheresse et coupés par les agents municipaux avaient été écorcés par des volontaires et transportés jusqu'au chantier par Nicolas, sur lequel Pascal, le spécialiste en toiture donnait les conseils les plus pointus pour cette réalisation très particulière. Vendredi 16 et samedi 17 septembre, le premier atelier était lancé avec la pose de la charpente.

Dans la semaine qui suivit, Lionel et Marc scellèrent les poutres afin que le chantier soit fin prêt à accueillir les acteurs du week-end suivant. Ce chantier participatif exécuté sur un bien sectional nous interpelle sur le passé de ces parcelles et Claude, au détour d'une promenade, nous en explique les origines : les biens sectionaux étaient répartis entre les habitants, et ce, dans

chaque village. À Fromenty, un dimanche matin de printemps, ces parcelles étaient attribuées par tirage au sort à chaque exploitation (*en ce temps-là toutes les maisons étaient des fermes*). Cette parcelle au centre du village était fort convoitée car l'eau coulait en son milieu. C'est en 1950, que le conseiller du village, M. SICARD, avec l'aide des habitants, décidèrent d'y construire un lavoir qui récupérerait le trop-plein de la fontaine pour le lavage du linge.

Au détour de vos promenades, passez admirer le travail de Jean-Paul M., Sébastien C., Christian V., François R., Michel B., Arnaud T., Jean-Luc et Evelyne M., Nicolas M., Romain et Véro B. cette équipe de bénévoles qui les vendredi 23 et samedi 24 septembre, donnait le coup final par la pose des planches et des tuiles.

Ces acteurs bénévoles sur ce chantier participatif ont eu la chance de profiter d'une météo très clémente et de la bienveillance de quelques maîtresses de maison expertes en pâtisserie !

La municipalité remercie chaleureusement les acteurs de cette rénovation pour leur travail ! La bonne humeur de leur esprit participatif, a su conjuguer les dures tâches de maçonnerie et de charpente, à l'impératif de la réussite !



Avant



Charpente posée



Toit achevé

Equipe du 1^{er} week-endEquipe du 2^e week-end

En bref

Les travaux

page 6

Zoom sur... la Gravière

page 10



DOSSIER

Quand l'eau se faire rare

page 18



ÉDITO DU MAIRE

Alors que la crise COVID semblait s'éloigner et que l'espoir venait s'inviter en cette année 2022, je pensais pouvoir écrire un édito plus optimiste...

Malheureusement, ce n'est toujours pas le cas. La scène internationale s'est enflammée, la guerre vient impacter notre quotidien. Cette guerre est aux portes de l'Europe, personne n'y croyait, les plus jeunes sont interloqués, les plus âgés désespérés, eux qui croyaient bien ne plus connaître cette situation.

En même temps, plus près de nous, les incendies très intenses de cet été et le manque d'eau dans de nombreuses communes impactent les productions de matières premières et notre quotidien. Ainsi l'inflation galopante va frapper chacun d'entre nous dans son fonctionnement, l'augmentation de l'énergie devient alarmante autant pour vous que pour nos collectivités. Pour notre commune par exemple, malgré une prévision budgétaire doublée versus 2021, **le montant des dépenses d'énergie va la dépasser.**

Je profite de cette occasion qui m'est donnée pour vous dire quelques mots sur notre Communauté de communes des Rives du Haut-Allier, plusieurs projets sont en cours notamment le centre aqualudique qui devrait ouvrir en juillet 2023, pour lequel une participation conséquente des communes va être demandée pour équilibrer le budget de fonctionnement. Les services de l'enfance jeunesse ont fortement été développés et je vous invite à les découvrir et à en profiter. Je vous informe de **l'ouverture des maisons France services** qui permettent de se faire aider dans les démarches administratives et numériques gratuitement, n'hésitez pas à les utiliser.

Sur le plan économique, la communauté dispose d'un service qui gère l'ensemble des projets et développements d'entreprises, elle a d'ailleurs en prévision de **réaliser une zone d'activités économiques** sur Rougeac en bordure de la RN 102. Une action forte est également menée sur le développement des énergies renouvelables au travers de champ photovoltaïques sur Salzuit, et l'étude d'installation de panneaux solaires sur l'ensemble des bâtiments collectifs. Enfin les rives du Haut Allier, aide également les diverses manifestations de notre territoire au travers de subvention, c'est le cas cette année avec la randonnée des feuilles mortes qui a été un véritable succès.

Pour terminer cet aparté communautaire, notre municipalité a souhaité s'inscrire dans **l'expérimentation du territoire zéro chômeur longue durée** aux côtés des communes de Langeac, Mazeyrat-d'Allier et St-Georges-d'Aurac.

Certaines idées reçues peuvent amener à penser que le chômage est entraîné par l'absence d'un ou plusieurs de ces éléments : les compétences, le travail et l'argent. L'initiative Territoire Zéro Chômeur Longue Durée, TZCLD, prend ces a priori à contre-pied.

- ▶ Ce ne sont pas les compétences qui manquent : personne n'est inemployable.
- ▶ Ce n'est pas le travail qui manque : il faut partir des besoins du territoire en créant des emplois supplémentaires et en mettant le territoire en dynamique.
- ▶ Ce n'est pas l'argent qui manque : il est préférable de réinjecter l'argent du traitement du chômage dans la création d'emplois.

Tout ceci, c'est ce que propose de faire le projet TZCLD par le biais de la création d'entreprises à but d'emplois (EBE) sur les territoires sélectionnés. **Le but d'une telle entreprise est d'embaucher en CDI des chômeurs longue durée pour rendre des services utiles identifiés au préalable sur la commune.** L'EBE est une entreprise classique de droit commun qui prend soin de ne pas faire de concurrence et à ne pas détruire d'emploi.

Dans le même temps, notre beau village de Chanteuges poursuit son chemin, avec des projets qui émergent en commençant par **l'achat de nouvelles parcelles** au cœur du centre bourg, près de la station d'épuration et à côté de la mairie pour un meilleur aménagement de nos espaces et dans le but d'en améliorer l'attractivité. L'action ô combien compliquée des élus et des agents reste la préservation de notre environnement et de notre cadre de vie, qui contribue aujourd'hui à notre qualité de vivre ensemble.

Dans le même état d'esprit, et dans un souci de moindres dépenses, comme nous l'avions évoqué lors de notre élection, en plus du fleurissement des calades, **un autre chantier participatif** a été réalisé avec la réfection du toit du lavoir de Fromenty orchestré par Nicolas et Pascal. Également de nombreuses autres actions ont été réalisées par notre équipe municipale avec l'aide des agents comme le balisage et le recensement du cimetière réalisé par Arnaud et Annie, la nouvelle signalétique de la Gravière menée de main de maître par Julien. Je profite d'ailleurs de cet édito pour remercier chaleureusement toute l'équipe Gravière que vous découvrirez dans ce bulletin et qui contribue pendant 5 mois à prélever les nuitées, ce qui représente un apport budgétaire non négligeable pour notre village.

La fin des exigences sanitaires a permis le redémarrage de la vie associative, c'est dans cet esprit que nous avons souhaité **accompagner au mieux les associations communales** avec le vote de subventions en petite augmentation et le soutien de l'ensemble du conseil municipal dans toutes les manifestations qu'elles ont pu proposer. Notre vie festive reprend, nos associations et leurs bénévoles sont à l'œuvre, merci à eux pour leur implication et le don de leur temps. Nous sommes d'ailleurs très fiers d'avoir pu cette année coordonner une manifestation commune qui a permis de mobiliser toutes nos forces vives associatives pour le succès de Mad Jacques que vous découvrirez dans ce bulletin, et nous nourrissons donc l'espoir qu'une belle fête commune puisse voir le jour en 2023. Nos associations ont besoin de vous pour les aider dans leur développement, ou simplement leur maintien au service du plus grand nombre, dans une dynamique de lien social et de bien vivre ensemble. Alors, rejoignez-les !

Je terminerai mon édito, en rappelant l'importance de la convivialité dans notre village, que nous cultivons au travers du repas des aînés de novembre, au travers des échanges avec les associations, et je vous invite tous à maintenir ou créer du lien autour de vous, ainsi le conseil municipal se joint à moi pour vous inviter lors de la cérémonie des vœux le samedi 14 Janvier 2023 à 18H30, elle sera suivie d'un apéritif dînatoire, nous espérons vous y voir nombreux car ce sera notre première cérémonie, elle vous permettra d'échanger avec l'équipe municipale.

Belles fêtes de fin d'année à tous et à tous ceux qui vous sont chers.

Sandrine ROUX



La municipalité vous invite à participer à la traditionnelle
cérémonie des vœux, suivie d'un apéritif dînatoire, le
Samedi 14 janvier 2023 à 18h30

LE 15 NOVEMBRE 2021, RENÉ BONHOMME NOUS QUITTAIT



Venu à Chanteuges dans les années 60 après son mariage, il travailla dans sa ferme jusqu'à sa retraite. Il fut également conseiller municipal puis adjoint au maire durant 6 mandats.

Le premier commença le 21 mars 1965 sous l'égide de monsieur Jean Vissac, puis il effectua deux mandats avec monsieur Jean Brun de 1971 à 1983, enfin 3 mandats avec monsieur Michel Merle jusqu'en 2001.

C'est lors de son deuxième mandat avec monsieur Brun qu'il fut élu premier adjoint par l'ensemble du conseil municipal ; il le resta jusqu'en 2001.

Au service de tous, nous lui rendons hommage pour son dévouement pendant une si longue période.

LOCATION DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS

La location de la salle des associations est possible pour des événements ponctuels avec un public peu nombreux, les tarifs ont été adoptés en conseil municipal :

Particuliers	1 jour de 8h à 20h	80 €
Particuliers	1/2 journée (matin ou après-midi)	50 €
Caution	350 €	



CHANTEUGES Info

Textes : Romain BAYOUT, Robert JOUMARD, Véronique LEBRETON, Solenne MULLER, Annie PAGE, Sandrine ROUX, Julien VIZADE.

Photos : Romain BAYOUT, Famille BONHOMME, Véronique LEBRETON, Annie PAGE, Nicolas PORTAL, Julien VIZADE.

Conception graphique : Chloé Abeillon - iBiz®

Imprimeur : Agence iBiz® - www.ibizprint.fr

LE RECENSEMENT

Cette année, vous êtes concerné(e) par le **recensement qui aura lieu du jeudi 20 janvier 2023 au samedi 19 février 2023** et votre participation est essentielle.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois mais ils ne sont pas conservés dans les bases informatiques. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel. L'Insee s'engage à ce que les traitements de données personnelles qu'il met en œuvre à des fins statistiques soient conformes au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Liberté.

À quoi sert le recensement ?



Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Pour Chanteuges Annie PAGE a été nommée agent coordinateur et collectera les données recueillies par l'agent recenseur : Cécile PORTAL qui vous incitera à répondre le plus possible par internet grâce aux codes qui vous seront donnés mais, qui vous assistera si besoin pour 1 réponse papier.



Etat civil

du 1^{er} sept. 2021 au 15 novembre 2022

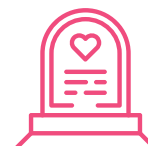


Naissance :

• Adelya FEVRE

Mariage :

Aucun



Décès :

• Henriette BATIFOUILLET née COSTON
• René BONHOMME
• Éliane ROCHER née PERRISSOUD



France Services
Proche de vous au quotidien

La Communauté de communes des Rives du Haut-Allier est labellisée FRANCE SERVICES depuis le 7 janvier 2022. Cet espace regroupe, en un seul et même endroit, les services de :

- 📍 la CAF
- 📍 la MSA,
- 📍 Pôle Emploi,
- 📍 la Caisse de retraites,
- 📍 les impôts,
- 📍 La Poste,
- 📍 les services des ministères de l'Intérieur et de la Justice,
- 📍 la Direction générale des finances publiques



Adresse

**Communauté de communes
des Rives du Haut-Allier**
6, place André-Roux
43300 Langeac

Contact

**Laurence DESCOURS,
Véronique LEBRE**
04 71 77 26 51

Un agent d'accueil formé accompagne les usagers dans **leurs démarches administratives et l'usage du numérique.**

- ✓ Créer une adresse mail
- ✓ Obtenir de l'information et des réponses aux problèmes administratifs
- ✓ Réaliser une démarche en ligne : RSA, allocation logement, prime d'activités...

Les horaires d'accueil sont :

- 📍 Lundi, mardi et mercredi de 13h30 à 17h00
- 📍 Jeudi et vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

"COLIBRI" SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE



Pour vous rendre au local de France Services, vous pouvez utiliser le service "Colibri". Tous les habitants résidant sur le territoire de la Communauté de communes peuvent bénéficier de ce service.

- 📍 Sur tout le territoire de la Communauté de communes
- 📍 Hors territoire de la Communauté de communes, les premiers 25 km sont pris en charge par "Colibri" puis, les restants par les usagers
- 📍 La 1^{re} heure d'attente est prise en charge par "Colibri" puis l'attente supplémentaire par l'usager
- 📍 Possibilité de covoiturage quand cela est possible, 2 € par usager et par trajet
- 📍 Pour les enfants de moins de 18 ans, les trajets seront déduits sur ceux de leurs parents
- 📍 Réservez la veille avant midi au plus tard

Contact

Céline SABATO
04 71 77 26 51

4 trajets par mois (1 aller/retour = 2 trajets) : 4 € le trajet sur tout le territoire de la Communauté de communes

CHANTEUGES VILLAGE FLEURI

Jeudi 27 octobre, la cérémonie de remise des récompenses du concours des villes et villages fleuris, s'est déroulée à l'hôtel du département présidée par Marie Agnès PETIT qui saluait ce travail d'embellissement de nos espaces de vie, qui font de la Haute Loire « *ce secret le mieux gardé d'Auvergne* », mais un secret que l'on a plaisir à largement partager avec les visiteurs.



Cécile, chargée de mission pour le fleurissement de Chanteuges, été accompagnée par Julien, qui devait présenter notre village au public invité : « *Mais qui ne connaît pas Chanteuges, tant sa beauté rayonne sur le paysage touristique de la Haute Loire ?* » était son mot d'introduction, avant de décrire le travail d'aménagement de la cour de l'abbaye, les plantations sélectives, endémiques et vivaces, la dévégétalisation des remparts, les participations collectives des habitants... et de finir en invitant le public à venir découvrir tous ces charmes !

Cette année le jury de passage dans Chanteuges, en plus du travail réalisé par Cécile notre maître d'ouvrage en matière de fleurs, a particulièrement apprécié l'exposition de photos dans le bourg, que l'association de préservation du patrimoine avait sélectionnée, que la mairie avait faite imprimer et que les agents communaux avaient installée aux endroits propices à la comparaison.

Cécile raflait le 3^e prix de fleurissement, pour les villages de moins de 500 habitants, et Julien repartaient avec des conseils pour aboutir à une nouvelle distinction l'an prochain avec, entre autre, dans le sac offert par le crédit agricole, un assortiment de graines à faire germer pour embellir les pieds des murets de Chanteuges.



Fleurissement PARTICIPATIF

Dans le dernier bulletin municipal, nous avons évoqué les volontaires désirant participer au fleurissement de Chanteuges, ainsi que le partenariat avec le conservatoire botanique national du Massif Central de Chavaniac-Lafayette.

D'autres plants nous ayant été livrés à la fin de l'automne 2021, une après-midi plantation devait être organisée.

C'est le 5 mars 2022 par un beau soleil printanier que nous nous sommes retrouvés dans la Calade Saint Marcelin. Solène avait préparé des galets avec le nom des plantes et une représentation en peinture de celles-ci. Des heures de travail, mais le résultat est très réussi. Vous pouvez admirer la délicatesse des dessins.

Enfin, nous en avons profité pour nettoyer les ronces sur les rochers de la calade et Nicolas s'est même encordé pour les atteindre ! Après qu'Alain, Solène et Véronique eurent nettoyé et mis de la terre, voilà le résultat. Bravo à tous les volontaires !



*Connaissez-vous
l'orpin blanc ?*

*Les giroflées
abondent à la Vialle*



Nicolas encordé
à l'assaut des ronces



Alain Chazal



Merci à nos volontaires



LA PERRUQUE ENVOLÉE

Nous pourrions accuser DIEGO et son souffle ravageur d'avoir plumé les chapeaux des contreforts du site de l'Abbaye, si quelques temps auparavant nous n'avions pas remarqué Mickaël et son attirail de cordiste se pencher sur cette chevelure verdoyante, faite de ronces, de mousse et de lierre.

En effet, le conseil municipal avait été interpellé depuis quelques années sur la nécessité d'intervenir sur ces chapeaux de contrefort. Julien, Pascal et les 2 Nicolas s'étaient penchés sur le problème « épineux » pour trouver des intervenants sur un site si difficile à atteindre.

L'équipe de cordistes retenue intervenait en 1^{er} temps sur la dévégétalisation des murs d'enceinte et finissait le travail sur les chapeaux : il fallait tout d'abord s'assurer de préserver les maisons en contrebas des éventuelles chutes de gravas et ensuite de travailler en toute sécurité en s'arnachant solidement.

L'intervention fut efficace et le résultat est probant, laissons au fil du temps le soin de vieillir naturellement les pansements de cette réparation.



AVANT



APRÈS

QUELQUES TRAVAUX SORTANT DE L'HABITUEL

Tout au long de l'année, nos agents arpentent les chemins communaux pour le débroussaillage, la tonte, l'entretien des chaussées, le débouchage des receveurs d'orage, le nettoyage des coupes en travers des chemins etc., mais il est quelques travaux qui sortent de cette routine annuelle et qui sont nécessaires pour l'entretien des bâtiments, des murets, de l'esthétique de notre milieu de vie.

Cette année **le mur de soutènement du chemin de la Pelle** a nécessité l'intervention de Lionel pour lui restituer sa fonction essentielle.



L'entretien des bâtiments par le nettoyage ne s'arrête pas au lessivage des sols ou des carreaux, mais parfois nécessite

l'intervention de bras sur des objets inhabituels pour un décapage minutieux, telle **la lanterne sous le porche**.

AVANT



APRÈS



Étanchéité réussie, le lavoir est plein maintenant et l'eau s'en échappe par le trop plein



« Le petit patrimoine » demande aussi des travaux d'entretien : cette année les **étanchéités de la fontaine de la Bretagnolle et du lavoir de Fromenty** ont été efficacement revues et colmatées.

La fontaine de la Bretagnolle désormais étanche



La poutre bois
AVANT son
remplacement



APRÈS
remplacement
par les pierres



Le logement du 9 cour de l'abbaye a changé de locataire et nous en avons profité pour le faire repeindre mais aussi pour revoir **l'étanchéité de « la terrasse »**. Avec l'usure du temps, le dépôt de terre amené par le vent et l'érosion des pierres avaient rehaussé la surface du sol au-delà de la couche d'imperméabilité et l'humidité s'infiltrait dans le mur de l'appartement au niveau du 1^{er} étage. Un curage de la terrasse mise à nue et le parfait débouchage du drain d'évacuation de la pluie permettront ainsi de chasser cette eau qui stagne et s'infiltrer.

Le manque de précipitations ne nous a pas permis de valider l'efficacité de la chose avant de prendre d'autres dispositions.

Avant cela, et sans aide mécanique, Lionel aidé de Cécile qui transportait les seaux, a enlevé **la poutre** qui menaçait de tomber et **l'a remplacée par ces belles pierres** qui se noient parfaitement dans le mur.

PORTE DE LA BRETAGNOLLE

Culminant à 800m d'altitude, la Bretagnolle, paisible hameau de 13 habitants, est le plus haut lieu de vie de la commune. Lors de notre périple au travers de la commune et avec notre équipe municipale, nous avons pu admirer les belles bâtisses en pierre de pays de la Bretagnolle, ses chemins, sa fontaine, sa source...

Derrière une vieille porte rouillée, nous contemplons un tunnel d'une trentaine de mètre, bâti dans les années 1910. Celui-ci nous mènera jusqu'au captage de la source du village. Après 110 années de bon et loyaux services, nous avons décidé de refaire la porte d'accès de cet ouvrage.

Avec le savoir-faire de Cédric Vettoretti, complété par celui des employés communaux, nous avons fait poser une belle porte en corten avec ses ferrures à l'ancienne. Complété par un peu de maçonnerie, voici ce site chargé d'histoire, revêtu de sa nouvelle porte d'entrée, afin de protéger cette eau si précieuse.



AVANT



APRÈS



La conduite datant de 1911

Malgré cette belle porte toute neuve, après cette dure année de sécheresse, les sources coulaient très peu. C'est donc en remontant les manches, à l'aide de seaux et de truelles que Romain B et Florian P, grâce à un solide appui sur les cuisses, ont nettoyé tout le sol du tunnel voûté, en enlevant le surplus de sédiments et de terre argileuse.

Au fond du tunnel, à une quarantaine de mètres de la sortie, on distingue deux bacs de rétention qui servaient à alimenter la fontaine en « eau potable » comme disent les anciens. L'un d'eux est cassé certainement par manque d'eau... Un autre tuyau récupérant les « eaux souillées » d'infiltration, remplit le bac de la fontaine.

Il a fallu rebâtir un petit bac décanteur, y sceller un nouveau tuyau et le raccorder à la vieille conduite en fonte datant de 1911, afin que la fontaine coule à nouveau... un faible filet certes... mais par les temps qui courent, les petits ruisseaux feront plus que jamais les grandes rivières !

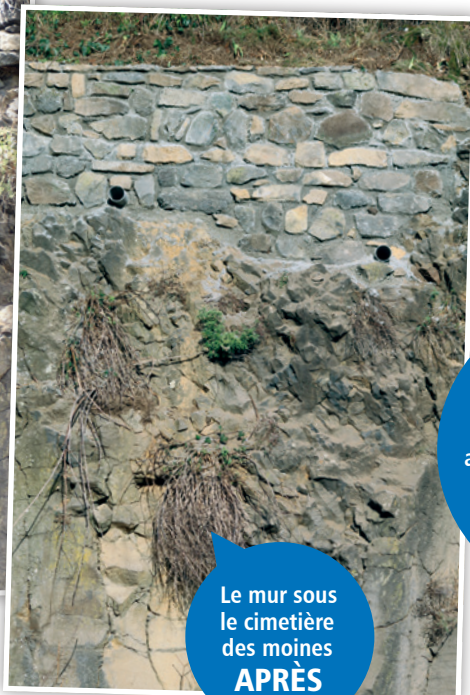


Raccordement du nouveau tuyau à la conduite

DES TRAVAUX DE MAÇONNERIE FAITS PAR DES PROFESSIONNELS



Le mur sous le cimetière des moines
AVANT



Le mur sous le cimetière des moines
APRÈS

Malgré le savoir-faire des agents, nous devons parfois faire appel à des professionnels pour l'exécution de certains travaux. Les chutes de pierres du mur de soutènement de l'ancien cimetière des moines, nous avaient alertés et avaient nécessité une protection du site, y empêchant le stationnement.

M. PAYAT, maçon installé sur notre commune, a encore une fois démontré son talent pour maîtriser ces pierres, et reconstruire ce muret en prévoyant les évacuations nécessaires pour les eaux ruisselantes.

Dans le même quartier, le mur qui soutient le parking de la calade du Valla avait besoin d'une remise en état par un crépi de jointoiement entre les pierres.



GOUDRONNAGE



Chirac

Le Monget

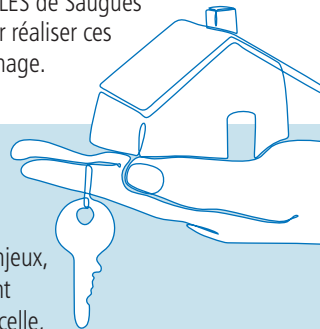
COÛT DES 3 CHANTIERS

Le Monget + La Gravière ...	79 770.00 € TTC	TOTAL	83 640.00 € TTC
Chirac	3 870.00 € TTC	SUBVENTION...	16 618.75 €

Début 2022, la DETR attribuée pour cette année ne pouvait que concerner un projet rapidement ficelé. La route du Monget, qui ne nécessitait qu'un simple surfacage, a donc été choisie par le conseil municipal pour être le chantier concerné. Depuis 1985, elle n'avait connu aucune réfection complète et l'état de dégradation nécessitait une intervention devenue absolument nécessaire.

Parallèlement, à la Gravière, le tronçon bordé d'arbres dont les racines avaient fortement endommagé la bande roulante, a également bénéficié d'un lifting. À Chirac, la nouvelle maison COUDERT avait achevé ses travaux de rénovation et un revêtement propre s'imposait au cœur de ce hameau, jusqu'au croisement de la descente vers les cabanes.

L'entreprise CUBIZOLLES de Saugues a été mandatée pour réaliser ces travaux de goudronnage.



ACQUISITION DE BÂTIMENTS & TERRAINS



Garage Leyreloup



Maison Chassaint

Avec de plus petits enjeux, nous avons également acheté une petite parcelle, pour 880 euros, **au-dessus de la station d'épuration du bourg**, afin de détenir la totalité de ce terrain et permettre la création d'une plateforme de déchets verts, qui nous permettra de faire notre propre broyat en utilisant les déchets d'égavage et d'alimenter nos composteurs collectifs communaux. Ceux-ci continuent d'ailleurs de se développer, car après l'installation de deux d'entre eux dans le bourg, trois nouveaux ont été mis en service à Fromenty, à Bourleyre et à la Gravière.

Enfin, cette fin d'année, **la parcelle proche de la mairie**, (parcelle où Nanou faisait son bois), viendra enrichir ce patrimoine et nous donne ainsi la possibilité de réveiller, le projet mis en sommeil depuis longtemps : celui de relier l'esplanade de la gare à la salle des fêtes, sans que cela engendre de grosses dépenses. Cet aménagement permettra de créer quelques places de stationnement supplémentaires, car la place Canteugheol est souvent saturée par les véhicules des riverains, des locataires et des usagers de la mairie. Cet achat a coûté à la commune 9 000 €.



Le principe même d'une collectivité est de rendre des services aux humains et d'améliorer leur cadre de vie par l'aménagement du territoire. Aussi pour éviter de faire les éventuels impairs que nous regrettons aujourd'hui, votre municipalité a fait le choix de se porter acquéreur de quelques parcelles afin de revoir l'aménagement de l'espace dans notre village.

C'est la raison pour laquelle, nous avons fait l'acquisition au mois de mars dernier du **bâtiment et des parcelles attenantes, appartenant à la famille Leyreloup, ainsi que la « maison Chassaint »** dans laquelle de nombreux chanteugeois ont eu leur premier nid douillet. Ces bâtiments étant au cœur de notre village, nous avons pensé judicieux de les acheter pour aménager un espace ouvrant la rue des moulins sur la départementale et permettant d'avoir plus de stationnement. Trois projets sont en cours d'étude avec le cabinet AB2R, dès qu'un projet sera acté nous le présenterons aux habitants dans l'esprit d'une participation collective. Notre objectif étant d'en faire une place forte du village, desservie aussi bien par la grande route que par le cœur du village. C'est un projet de grande envergure, nous avons fait l'achat de l'ensemble pour un montant de 103 000 euros et pour cet aménagement nous sollicitons l'aide précieuse de la région et du département.

Il est important pour notre équipe d'être « transparente et loquasse » sur nos acquisitions et nos projets afin que vous compreniez toutes et tous les enjeux qui en découlent à plus ou moins long terme.

UN CIMETIÈRE AUX NORMES

Notre cimetière est maintenant en phase avec les normes recommandées pour sa gestion. Sur les plans des deux cimetières déposés en mairie, toutes les concessions sont répertoriées selon un code :

- ▷ Le 1^{er} chiffre correspond à la partie du cimetière : 1 ou 2 pour le nouveau cimetière et 3 ou 4 pour l'ancien.
- ▷ La lettre qui suit correspond à l'initiale du nom de fleur ou d'arbre donné à la travée : A pour Acacia, B pour Bégonia...
- ▷ Le nombre final reprend le numéro de la tombe sur le plan.



En mairie, Evelyne a élaboré et met régulièrement à jour un document qui reprend tous ces codes pour chaque concession. Les sépultures sont accompagnées de la photo de la concession ainsi que l'acte d'achat par le propriétaire.

Arnaud a gravé des petites pancartes nominatives qui se noient bien dans le paysage. Les agents les ont implantées dans le début des allées à l'endroit propice à une bonne information. Un plan qui reprend toutes ces dénominations a été apposé à l'entrée du cimetière, mais vous pouvez aussi passer en mairie pour connaître le codage de votre propriété.

Pour satisfaire l'œil de tous les visiteurs du cimetière aux alentours de Toussaint et pour respecter la propreté de ce lieu de méditation ou de prières, depuis quelques années les conseillers se retrouvent mi-octobre pour couper les plantations envahissant les allées ou les arbustes qui s'immiscent entre les caveaux.

La taille de la haie centrale n'échappe pas aux outils de Lionel et Cécile, comme la tonte des allées enherbées qui en facilite l'entretien, loin de tout pesticide, et qui complètent ainsi l'aspect soigné de ce lieu. Les deux zones de tri derrière les murs à l'extérieur récoltent tous les déchets végétaux et tous les déchets recyclables et permettent ainsi à chacun nettoyer son emplacement sans laisser traîner des résidus dans l'enceinte du cimetière. Toutes ces préventions font que ce cimetière, largement réchauffé par les rayons du soleil, n'est pas un lieu austère mal entretenu et accompagnent la quiétude du recueillement des familles et des amis.



Taille et désherbage



Les zones de tris à l'extérieur du cimetière



RAPPEL

Nouveaux tarifs de vente des concessions :

Concessions	30 ans	50 ans	Perpétuelle
Simple : 3.375m ² (3 places)	150 €	200 €	500 €
Double : 6.75m ² (6 places)	300 €	400 €	1 000 €
Columbarium	15 ans	30 ans	50 ans
Une case de 4 places	150 €	200 €	500 €

L'équipe de nettoyage





Notre Gravière, adulée par les puristes de la commune, fait chaque année l'objet d'une découverte admirative des nombreux visiteurs qui s'échouent au milieu des arbres, par pur hasard ou sur les recommandations d'utilisateurs précédents.

Cette année l'équipe de la Gravière s'est organisée pour assurer la collecte des nuitées et alléger le temps passé par Julien, le régisseur.

Des mots flatteurs pour la beauté du site et pour le service de vidange gratuit accompagnaient des remerciements tournés vers notre commune et ses conseils municipaux qui ont su faire partager cette richesse visuelle dans cet espace si agréable.



Équipe de la Gravière

Avec lui, Pascal, Arnaud, Romain, Colette et Annie ont rendu visite à tous les usagers de l'aire naturelle de camping de la Gravière et de l'aire de campings cars de la gare (devenue payante cette année au même tarif que la Gravière) où le meilleur accueil leur a été réservé. Des panneaux informatifs avaient été posés et des infos diffusées sur les sites utilisés par les adeptes de ce tourisme.



Pour la Gravière, la visite de sécurité du 29 juin avec les autorités compétentes n'a relevé aucune anomalie et a validé l'autorisation d'exploitation ! Au printemps, Arnaud avait gravé les interdictions et les obligations sur des nouveaux panneaux TRESPA qui ont été posés aux endroits propices, mais malgré ces prescriptions, nos quêtEURS furent obligés de déloger certains dissidents pour leur faire regagner les emplacements autorisés.

L'endroit dédié à la collecte des déchets s'est enrichi d'un composteur et d'un conteneur à verre, mais cet espace devra être agrandi car les déchets sont bien vite accumulés, malgré la collecte bihebdomadaire de l'été.

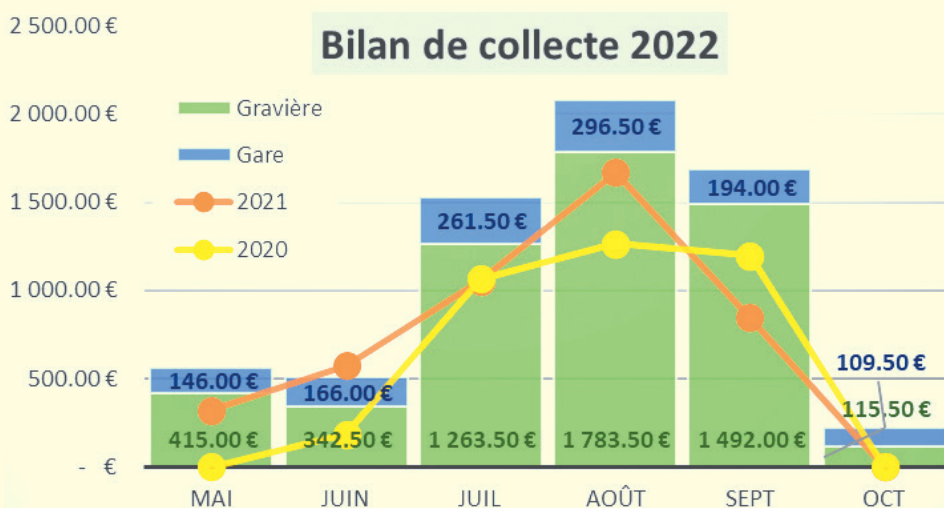
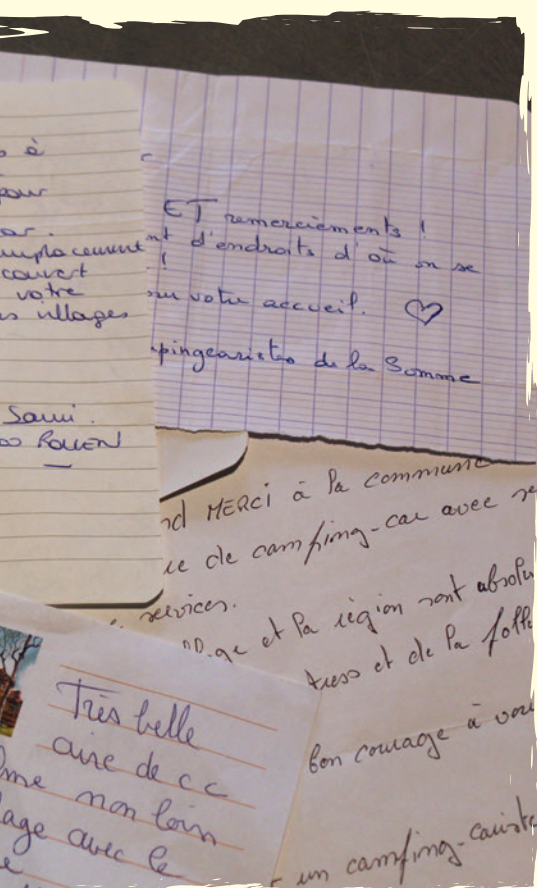
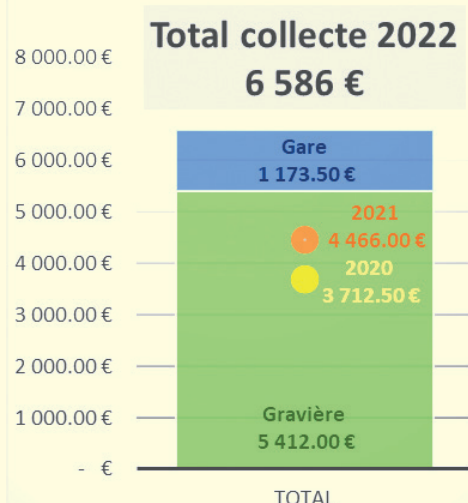


Point de collecte des déchets



Aire de camping-cars

Il faut préciser que la chaleur estivale fut bénéfique pour la fréquentation de notre contrée, les chiffres en témoignent !



2 NOUVELLES ASSOCIATIONS

Chan'Teenagers



Nous sommes un groupe d'ado qui a participé à quelques événements à Chanteuges depuis 2 ans (Fouaï pour la fête de pentecôte, Foire de mai, Halloween, Mad Jacques...). Nous avons créé cette association **Chan'Teenagers** pour poursuivre activement notre participation aux manifestations de la commune.

Cet automne, nous avons également répondu à un appel à projet pour les jeunes de la MSA. Nous prévoyons une collecte de témoignages de nos aînés de la commune sur leurs vies d'avant avec pour objectif de monter un documentaire sur le CHANTEUGES D'ANTAN. Nous souhaitons organiser notre travail sur 5 axes : les commerces, la vie paysanne, l'école, les fêtes, la vie quotidienne.

Si tu es, comme nous, un jeune de 12 à 18 ans et que tu te sens l'âme à animer notre beau village, n'hésites pas et rejoins-nous aux **Chan'Teenagers** !!!

Contact : Ophélie RAPATEL

06 23 53 66 10



Cette année, le projet est de rendre accessible l'orchestre aux enfants et surtout aux moins de 3 ans par la diffusion d'un spectacle orchestré, chanté et joué.

Voici les ateliers proposés en 2022-2023 :

- ▶ Ateliers parents-enfants
- ▶ Éveil musical 3-4 ans et 5-6 ans
- ▶ Atelier vocal enfants
- ▶ Atelier vocal - chorale ados/adultes
- ▶ Orchestre
- ▶ Stage de musique (et chorale) ouvert à tous et à tout niveau d'instrument du 11 au 14 avril 2023 à Chanteuges.

Pour se renseigner, adhérer ou s'inscrire, envoyer un mail à musikenjeu@gmail.com

MUSIKENJEU

L'association Musikenjeu est née en juillet 2022 à Chanteuges ! Elle a pour but de promouvoir la musique, quelle que soit la zone géographique ou le revenu des participants. Tous nos ateliers sont au service d'un projet annuel.



21^e MARCHÉ DES FEUILLES MORTES

La 21^e marche des feuilles mortes, sera peut-être « la marche référence » du XXI^e siècle car tout était conjugué pour en faire une grande réussite ! Le soleil espéré pour la journée avait répondu à l'invitation, les 6 trajets de 3 / 8 / 16 / 21 / 26 / 30 km étaient tracés et balisés par Alain MERLE, les quelques 60 bénévoles levés de bon matin, avaient rejoint leur poste et dès 7 heures le parking dans « le champ de Didier » commençait à se remplir.

Dans la cour de l'abbaye, les marcheurs remplissaient leur bulletin d'inscription et les files d'attente qui s'allongeaient laissaient déjà présager un très grand nombre de marcheurs. Les anticipations des inscriptions sur le net permettaient à ce public prévoyant de partir aussitôt sur les sentiers de randonnée. Cette année tous les marcheurs s'élançaient par la rue de la gare jusqu'au chemin qui rejoint Ferry et Fromenty, pour grimper jusqu'à La Bretagnolle.

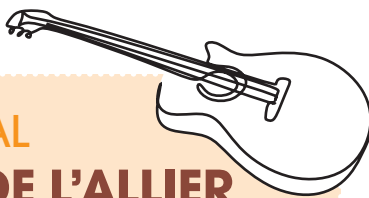


Cette foule devait se séparer au niveau « du chalet » pour, soit regagner Chanteuges, soit partir sur Pébrac vers le premier ravitaillement, où les plus vaillants prendront les forces nécessaires pour faire encore quelques kilomètres jusqu'à Charraix, avant de se retrouver tous dans la cour de l'abbaye, qui vers 16h30 noire de monde, accueillait le député Peter VIGIER venu participer à la remise des récompenses à ceux que l'âge, grand ou petit, a permis de se distinguer !

Après que le président Jean-Luc GAUTHIER eut annoncé le **chiffre record de 1843 marcheurs**, Sandrine ROUX, maire de Chanteuges, remerciait chaleureusement ce comité des fêtes très dynamique et tous les bénévoles qui viennent se greffer pour la journée afin d'arriver à organiser aussi bien cette randonnée. Peter VIGIER les assurait de son soutien admiratif, car cette manifestation rayonne sur le Haut-Allier et emporte les couleurs de Chanteuges bien au-delà de son territoire.

Parmi tous ces sourires qui traduisaient le plaisir vécu, Alexis 6 ans, qui visite régulièrement sa mamie sur Chanteuges, avait fait 16 km et recevait une coupe. Laure de la Bastide, que les 26 km effectués n'avaient pas épuisée, rentrait peu avant la nuit dans la cour de l'abbaye, fière de sa performance qui nous laisse présager que dans quelques années, c'est elle qui balisera nos chemins de randonnée !

6^e ÉDITION DU FESTIVAL 6 CORDES AU FIL DE L'ALLIER



Un investissement de temps et d'énergie pour faire vivre ce festival.

Six cordes au fil de l'Allier : bien sûr ce nom fait référence à la guitare, mais à force de les côtoyer et de mieux les connaître, nous avons compris que Dominique avec l'aide de son équipe a plus de six cordes à son arc :



- Ⓛa 1^{re} corde réunit sa famille et ses amis afin de tirer ensemble sur la 2^e corde : celle du partage de leur passion pour la guitare.
- Ⓛa 3^e corde est la corde sur laquelle danse ce délire de préférer le charme de notre modeste mais beau village à la notoriété de la haute Savoie.
- Ⓛ'audace de la 4^e corde hisse des artistes de renommée mondiale jusqu'au chœur de notre abbaye pour nous charmer ces 4 soirs d'été.
- Ⓛa 5^e corde noue entre elles les précédentes pour la réussite totale de ce 6^e festival et nous nous servons de la 6^e pour leur dire **CORDIALEMENT un grand merci à tous !**



CONSTRUCTION DE CABANES À HÉRISSONS AVEC L'ACSC

L'Association Culturelle et Sociale de Chanteuges avait donné rendez-vous à la jeunesse chanteugeoise samedi 22 octobre pour un après-midi de construction de cabanes-abris pour les hérissons. La séance commençait par l'intervention de Solène qui racontait la vie des hérissons, leur naissance sans poil, car oui ce sont des poils qui deviennent des piquants, leur alimentation, en chassant les idées reçues, leur reproduction, les dangers qu'ils rencontrent tout au long de leur vie...

Ensuite Nicolas invitaient tout ce petit monde et leurs parents bien sûr, à poncer, clouer, visser toutes les planches qu'il avait pris soin de préparer aux bonnes dimensions !

De l'autre côté de la salle, Brigitte accueillait les petits bricoleurs, afin de confectionner un hérisson en branches de thuyas et en carton, préalablement encollé par les membres de l'association. À proximité, Annie avait installé des feuilles et les outils nécessaires pour colorier des hérissons à multiples facettes ! Le soleil inondait la salle devenue presque trop petite pour tous ces bricoleurs, qui s'empressèrent pour certains de squatter les murets extérieurs qui servaient d'établissements. Chacun à sa manière jouait de la visseuse en s'inspirant du modèle que Nicolas et Nathan avaient créé auparavant ! 17 heures arrivaient déjà et le goûter réjouissait les estomacs avec brioche et chocolat arrosés de jus de fruit ou café pour les grands, tout aussi gourmands. Après la photo souvenir tout le monde repartait avec sa construction et son animal poilu qui habitera la cabane en attendant que le mammifère intéressé vienne s'y réfugier !



FÊTE DE LA PÊCHE AUX ÉTANGS DE LA GRAVIÈRE



Quel plaisir partagé par les enfants, les sociétaires et les adultes accompagnants ces pêcheurs du matin, en participant à ce concours de pêche devenu pérenne à Chanteuges.

Tous les styles étaient permis : canne à pêche tenue fermement dans la main d'un jeune adolescent qui n'en est pas à son coup d'essai, canne à pêche trempant dans l'eau pour dévier le poisson vers son voisin plus expérimenté, cannes à pêche entremêlées gardant l'optimisme de ferrer le poisson imprudent, canne à pêche prêtée à sa maman pour tester son efficacité, canne à pêche plantée dans l'herbe par une mamie consignée à ne pas faire emmêler le fil d'un moulinet défilant ; mais le style le plus original qui sévit ces jours-là à la Gravière, est celui de la plongée dans le bassin, dans le plus simple appareil pour choper ces truites rebelles à l'hameçon !

Le spectacle est varié : la pêche devient miraculeuse dans cette piscine qui commence à se vider. Les sentiments sont partagés, entre le sourire de Mia qui a l'air plus apeurée que ravie, Valentin qui se sert bien de ses 2 mains pour capturer les malheureuses fugitives, le scepticisme de Laure qui n'en revient pas de son courage, Lilou qui savoure ce moment où elle a enfin montré à cette truite qui des deux domine l'autre. Mais, si un palmarès devait être décerné, Lucie aurait le premier prix pour sa tactique infailible qui lui permet de ne laisser aucun poisson passer entre les mailles de ses mains qui forment un filet redoutable, Sophie sa complice aurait la médaille d'argent pour l'avoir assistée à rattraper les prisonnières et les amener jusqu'à Denis et Daniel qui les rangeaient soigneusement dans le panier.

Cette journée de festivités étaient encadrée par Michel le président, qui aux inscriptions, apprêtait les enfants avec des bonbons. Tous les pêcheurs de la basse Desges ont participé à la réussite de cette animation : les uns en servant les rafraîchissements de gosiers, les autres en gérant le bétail domptés par les enfants, d'autres en assistant les concurrents, toujours avec le sourire et leur bonne humeur. Comme chaque année, la mairie avait mis le matériel de la commune conduit par Lionel ou Marc, à disposition de la société de pêche pour creuser le bassin piscicole.

BROCANTE DU 31 JUILLET

CHANTEUGES PRÉVENTION DU PATRIMOINE

Avant que la Gravière ne devienne cet espace réglementé (obligation préfectorale pour la sécurité), le premier dimanche d'août fut longtemps réservé à une fête champêtre avec le manège construit de vélos au rebut, le casse-bouteille, le circuit de BMX... et son bal musette qui clôturait le repas nocturne.

Début juillet 2022, les réseaux sociaux publiaient une affichette : « Fête à la Gravière, une journée au bord de l'eau » ! Des flyers, dirait-on aujourd'hui, qui intriguaient la population et mettaient l'eau à la bouche des plus anciens ou des jeunes curieux !

Dès les aurores, une soixantaine d'exposants investissait l'espace ombragé pour déballer les curiosités que chacun cache dans la cave ou le grenier. La foule curieuse de découvrir cette belle exposition, se dispersait au milieu des exposants, s'arrêtait se désaltérer à la buvette tenue par les organisateurs : « Chanteuges préservation du patrimoine » en attendant les saucisses et les frites proposées pour le repas de midi.

L'animation se poursuivait toute la journée, pendant laquelle, les plus jeunes pouvaient tester les draisennes électriques et le ventriglisse planté au milieu des bottes de paille !

Une bien belle fête champêtre, qui on nous l'assure, sera renouvelée l'an prochain !



ENQUÊTE SUR L'ÉVOLUTION DU BÂTI

L'association Chanteuges Préservation du Patrimoine mène depuis quelques mois une enquête sur l'évolution du bâti dans le bourg : recueil des témoignages des habitants, scans de documents et photos... tout ce qui peut donner des informations, même très partielles ou anecdotiques, sur la construction, la modification et l'usage des bâtiments, sur les propriétaires successifs, et sur la vie du village.

C'est généralement Robert Joumard qui enquête. Cela donnera lieu à la publication d'un document abondamment illustré sur l'histoire du bourg, de la Vialle et du Péroux, dont une première version ne traitant que de l'abbaye, des calades et de la rue des moulins va très bientôt être disponible.



SORTIE DE FIN D'ANNÉE DE L'AMICALE FORME ET LOISIRS



Regroupées pour un covoiturage devant la salle des fêtes, notre douzaine d'adeptes des abdos et de la muscu se rendait à Saugues pour la visite de l'usine BORDES.

En effet pour fêter ses 100 ans (avec 2 ans de retard comme toutes les manifestations interrompues par la COVID), la société gérée maintenant par Alain BORDES, avait organisé la visite de son usine que l'on devine à peine en passant sur la RD 585. Elles ont découvert le dessalage des champignons importés, toutes les phases du nettoyage des champignons séchés ou

surgelés, qui se termine bien sûr sous l'œil averti et la main délicate de l'homme. Clémence les a guidées et a répondu à leurs interrogations tout au long de la visite, dans ce labyrinthe rutilant, jusqu'à la sortie, où les attendait une collation réconfortante.

C'est à 10h30 que nos sportives rassasiées, déambulèrent jusqu'à la centrale électrique du Luchadou, en passant par la retenue d'eau, les conduites forcées (l'une abandonnée et l'autre recréée) et remontèrent jusqu'à la Pénide de Cubelles, en longeant la Seuge et ses moulins en ruine ou restaurés.

Après cette randonnée d'une dizaine de kilomètres d'émerveillement devant ce paysage exceptionnel et un pique-nique tardif près du plan d'eau, nos adhérentes se donnaient rendez-vous pour les dernières séances de gymnastique d'entretien et pour l'assemblée Générale de l'association le mercredi 29 juin 2022 à 20h dans la salle des fêtes.

Horaires des séances

- Lundi : 18h30 / 19h30
- Mercredi : 18h / 19h
- Vendredi : 14h30 / 16h

Cotisation annuelle

40 €

Information À LA POPULATION



Chaque année, la commune invite ses habitants de plus de 65 ans au repas des aînés. Un moment de partage et de gourmandise apprécié de toutes et tous ! Les absents âgés de plus de 75 ans, domiciliés sur la commune à l'année, reçoivent la visite d'un membre du CCAS assortie d'un petit panier de Noël personnalisé.

Pour que cette pensée pour nos aînés soit la plus équitable possible, un petit casse-tête se présente chaque fois. Comment savoir qui entre dans la tranche d'âge concernée ? Comment savoir qui vit à Chanteuges à l'année ? La question est plus ardue qu'elle n'y paraît.

Contrairement aux idées reçues, une commune ne dispose pas de fichiers nominatifs de tous ses habitants, n'est pas informée de la durée de résidence de chacun et encore moins des dates de naissance. C'est pourquoi les invitations se basent chaque année sur les seules données complètes disponibles en mairie : les informations de la liste électorale.

Cette approche revêt l'avantage de reposer sur des données fiables et sur une règle identique pour tous. Pour l'instant, c'est certes imparfait, mais nous n'avons pas trouvé mieux...

Moralité : si vous habitez à l'année à Chanteuges, pensez à vérifier si vous êtes inscrit sur la liste électorale. En plus de pouvoir exercer votre droit de vote si vous le souhaitez, ce sera aussi un moyen de vous faire connaître de la mairie et d'être convié aux festivités de fin d'année !



Cérémonie DE COMMÉMORATION ET REPAS DES AÎNÉS

Dépôt de la gerbe par Justine



Port de la gerbe de la FNACA par Nathan



« La nouvelle de la Victoire se répand à la volée dans tout le pays, de clocher en clocher. L'écho du clairon vient d'annoncer la fin d'un conflit qui a éprouvé le monde et décimé les Hommes. La fureur du canon s'est enfin tue, couverte par un immense éclat de joie.

11 novembre 1918, il est 11 heures : c'est l'Armistice.

Pour des millions de soldats venus du monde entier, c'est la fin de quatre terribles années de combat. Le soulagement est immense ».

Ainsi commence le texte lu par, Sandrine, maire de Chanteuges, à une assemblée recueillie devant ces mots forts qui parlent des terribles combats que ces « gueules cassées » ont racontés à leur retour et des millions de veuves et d'orphelins que cette guerre a laissés !

« Le monde était convaincu en 1918 que la Première guerre mondiale devait être la « Der des der », la dernière des dernières. Nous savons ce qu'il advint de cet espoir et aujourd'hui, en ce 11 novembre 2022, alors que la guerre est de retour sur notre continent, n'oublions pas le combat des Poilus pour la Paix et le sacrifice de nos soldats morts pour la France » : ce discours écrit par Sébastien LECORNU et Patricia MIRALLES, poignant de réalisme, résonne sur le roc et interpelle Laure venue participer à cette cérémonie et dont les questions appelleront des réponses précises sur l'histoire de notre pays.

Après l'énoncé des morts pour la patrie pendant les guerres de 14/18 et 39/45, le dépôt de gerbes par Nathan pour la FNACA, et Justine pour la commune, la minute de silence devait clore cette cérémonie qui avait revêtu un ton encore plus grave qu'à l'accoutumée.

Les participants étaient invités à un apéritif chez Christiane, pendant que la salle des fêtes se remplissait des invités au repas des aînés de la commune. Cette coutume voulait que les plus de 65 ans inscrits sur la liste électorale, se retrouvent à tour de rôle dans les différents restaurants de la commune, chez Huguette, chez Simone... et maintenant uniquement à l'auberge de Chanteuges qui pour le confort de tous, accepte de servir le repas dans notre grande salle des fêtes.



Marie-Thérèse

Après la dégustation du savoureux menu préparé par Pauline et Gérard, l'après midi se poursuivait en chanson et le micro circulait de Marie-Thérèse jusqu'à Véronique, Brigitte et Sandrine, jusqu'à ce que Gégé teste la solidité de son genou, en enchaînant quelques pas de bourrée...

Juste avant la tombée de la nuit, les convives repartaient ravis de ce bon moment de gourmandise, de retrouvailles ou de nouvelles rencontres, et les membres du CCAS prenaient rendez-vous pour établir la liste des personnes de plus de 75 ans, invitées à ce repas et qui n'y ont pas participé. Ils iront rendre visite à ces personnes habitant la commune et aux résidents des EHPAD pour leur offrir un colis de Noël et surtout, profiter de l'occasion pour leur rendre une visite, en leur portant notre dernier bulletin municipal.

L'assemblée devant le monument aux morts





la Mad Jacques

VENDREDI
9 SEPTEMBRE 2022

EN IMAGES

Courant mars, la municipalité avait été contactée par l'office de tourisme des Gorges de l'Allier et la société MAD JACQUES pour permettre aux adeptes de cette organisation, de venir découvrir notre belle région et s'adonner aux sports d'eaux vives que propose notre rivière.

Julien a pris la chose à bras le corps et a su fédérer les 8 associations de la commune autour de cet événement, avec l'objectif de restaurer les centaines de participants !

Les tâches étaient distribuées : les chasseurs feront rôtir des jambons à la broche, l'association Culturelle et Sociale mijotera de la ratatouille et des lentilles au chaudron, le comité des fêtes grillera des brochettes et des chipolatas, l'Amicale forme et Loisirs vendra les tartes de la boulangerie à côté des Chant'eagnagers, cette nouvelle association de jeunes, qui fera des crêpes. La découpe et la vente de fromages locaux seront confiées à Chanteuges Préservation du Patrimoine et les pêcheurs serviront des pommes de terre au four à côté de Gérard et Pauline à qui avait été confiée la confection d'un plat vegan. Toute cette tribu de volontaires fut éclairée par le matériel des 6 cordes au fil de l'Allier, jusqu'au bout de la nuit, dans une soirée festive bien qu'un peu fraîche, jusqu'à ce que les visiteurs rassasiés et ravis de leur soirée regagnent leur campement au bord de l'Allier.

Les résultats financiers de cette soirée ont dégagé un bénéfice partagé entre toutes les associations. Les responsables sont unanimes à dire leur plaisir d'avoir reçu ce public prévenant, respectueux et jovial.

Y aura-t-il une deuxième MAD JACQUES à Chanteuges ?

Il suffit de la bonne volonté des bénévoles et d'une date adéquate et la chose pourrait bien être réitérée !



Les lentilles cuisent dans le chaudron de Nicolas

La cour de l'abbaye joyeusement bondée





Chan'Teenagers



Les chasseurs



L'association culturelle et sociale



Préservation du patrimoine

AUX BÉNÉVOLES
MERCI !

la
M
J



Les pêcheurs



Gérard et Pauline



L'amicale forme et loisirs



Le comité des fêtes

DOSSIER

QUAND L'EAU SE FAIT RARE...

Avec la sécheresse exceptionnelle de l'été 2022, d'une ampleur jamais observée en Haute-Loire, qui suivait un hiver déjà très faible en précipitations, plusieurs communes ont été rationnées en eau.

Ainsi, depuis le 15 juin, les bouchitois et bouchitoises, chers au cœur de madame le Maire (puisque Sandrine est originaire du Bouchet-Saint-Nicolas), doivent acheminer des camions-citernes d'eau potable pour alimenter les réservoirs de la commune. En effet, dans cette commune du Devès, 2 puits de forage permettent de pomper l'eau à une dizaine de mètres de profondeur pour l'un et à plus de 30 mètres pour l'autre. Si le second reste alimenté, le plus petit est à sec depuis la mi-juin. Pour le bétail, c'est l'eau du lac qui est pompée pour abreuver quelques 1200 vaches et à peu près autant de porcs.

Cette situation n'est pas subie uniquement dans le Devès. Au plus près de chez nous, d'autres communes ont également manqué d'eau. Au Monteil de Saint-Julien-des-Chazes, c'est notre Syndicat des Eaux et Assainissement d'Auteyrac (SE2A) qui a fourni environ 80 m³ pour assurer l'alimentation du village en eau potable. Sur le secteur saugain, la ressource était devenue tellement faible au Syndicat des Eaux de Venteuges que l'alimentation des villages de Ganillon, Charraix et Cubelles a dû être coupée certaines nuits durant le mois d'août.

Pour le SE2A, les sources de Chantuzier et Gagne n'ont pas montré de signe de faiblesse. Cependant la source de Véreuges, qui alimente Saint-Arcons-d'Allier et le bourg de Chanteuges, n'était plus en capacité d'alimenter tous ces foyers depuis le 25 juillet. La force du réseau d'Auteyrac est son interconnectivité, ainsi il a suffi aux techniciens de tourner quelques vannes pour alimenter Chanteuges depuis Chantuzier et gommer les carences de la source de Véreuges.

Il n'en reste pas moins que l'eau est une ressource primordiale pour l'homme et que sa tendance est à la raréfaction. Aussi il va du devoir de chacun de prendre soin de ne pas gaspiller cet or bleu.

Au point de vue du tarif de l'eau, en 2022, le SE2A a choisi de modifier son mode de facturation en passant de 3 tranches à 2 tranches pour simplifier les factures.

Ainsi les tarifs pour 2023 seront les suivants :

- ▶ **0.96 € HT** pour la tranche 0 à 400 m³ ;
- ▶ **0.81 € HT** pour la tranche > à 400 m³ ;
- ▶ **48 € HT** pour l'abonnement au compteur.

Le tarif de notre eau reste très abordable avec un **tarif moyen de 147 € TTC pour 100m³** (abonnement compris). Celui-ci étant par exemple 2.5 fois plus cher à Langeac et 3.5 fois au Puy-en-Velay.

Nombre d'abonnés par secteur et total de consommation

Étiquettes de lignes	Nb Abonnés	Σ Consommation	Consommation MAX
Mazeyrat d'Allier1	515 abonnés	63 848 m3	5 192 m3
Mazeyrat d'Allier2	446 abonnés	69 361 m3	6 693 m3
Chanteuges	369 abonnés	35 312 m3	3 887 m3
Vissac-Auteyrac2	187 abonnés	13 786 m3	1 304 m3
Pebrac	147 abonnés	12 418 m3	2 708 m3
St Arcons d'Allier	141 abonnés	15 771 m3	4 081 m3
Langeac	122 abonnés	6 987 m3	492 m3
Vissac-Auteyrac1	76 abonnés	5 798 m3	1 086 m3
Siaugues Ste Marie	61 abonnés	9 873 m3	3 525 m3
Chazelle	17 abonnés	575 m3	109 m3
Total général	2081 abonnés	233 729 m3	6 693 m3

Quand l'eau se fait rare, le spectre des incendies plane sur nos contrées, les bornes à incendie deviennent le point de mire des défenseurs de cette nature qui ne demande qu'à s'embraser, et c'est donc sur le conseil des techniciens du SE2A que celle de la Combe a été remplacée.



Alors que l'on nous promet déjà le retour régulier des épisodes caniculaires et de sécheresse sur notre territoire, la vigilance de tous est espérée pour débiter la lutte contre le feu dès les premières étincelles et flammèches, afin de ne pas faire de demain un jour où la situation sera encore pire...



Notre territoire de Haute-Loire, certes dans une moindre mesure au regard de la dévastation incendiaire qu'a subie la Gironde cet été, a été impacté par le fléau des incendies.



Collat

- **Dimanche 19 juin**, vers 7h30, près de 3 hectares de broussailles partent en fumée à **Coubon**,
- **Au Chambon-sur-Lignon**, un incendie a ravagé 4 hectares de végétation **le 21 juillet**,
- **Samedi 31 juillet**, 2 hectares partent en fumée à **Saint-Cirgues**,
- **Mardi 2 août** trois hectares partent en fumée à **Collat**,
- **Vendredi 12 août au Puy-en-Velay** : « En 15 minutes, le feu a fait 200 mètres » : un important feu de végétation a détruit 13 hectares.



Dunières



Le Puy-en-Velay



CHANTEUGES ÉPARGNÉ

À Chanteuges, si nous n'avons pas subi de dégâts dus aux incendies en cette année 2022, le mérite en revient à tous les citoyens qui ont contribué par une somme de petites actions à préserver notre espace des flammes ravageuses :

En concertation au sein du conseil municipal :

- ✓ nous avons renoncé à passer l'épareuse pendant la période la plus sèche où la moindre étincelle peut enfanter un brasier,
- ✓ nous avons été intransigeants avec les feux de camp sur l'aire naturelle de camping de la Gravière où ces lieux si agréables seraient réduits à la désolation en cas de foyer non-maîtrisé,
- ✓ nous avons proscrit l'écobuage, méthode ancestrale, qui crée de nombreux départs de feu chaque année.



ANNIVERSAIRE

LES 100 ans DE RAYMONDE MARTIN

Mardi 16 heures, Colette avait pris rendez-vous auprès de Raymonde, Sandrine avait libéré son emploi du temps, Annie avait préparé le gâteau au chocolat et Joëlle s'était jointe à ces quelques membres du CCAS pour rendre une visite sans trop de dérangement à notre centenaire du village de Bourleyre. En effet madame MARTIN a fêté ce bel anniversaire cet été avec sa famille et ne voulait pas plus de célébration que ce simple moment à l'heure du goûter.

Raymonde est rayonnante, son esprit vif ne tarit pas sur ses moments de vie essentiellement passés en famille : mariée en 1944, elle habitait à Lyon où Roger était professeur de dessin, et ils venaient passer beaucoup de temps dans la maison familiale de Bourleyre, jusqu'au jour où la famille de neveux s'était tellement agrandie, qu'ils décidèrent de construire une maison à côté : le chalet où elle vit depuis la retraite et le décès de Roger le 3 juin 2001...

Raymonde est solide dans sa démarche sans canne, elle gère son argent, fait des chèques sans aide, elle apprécie malgré tout la moindre aide que chacun lui apporte : le boulanger qui lui livre le pain commandé et qui ramène toujours la monnaie, Nadine la factrice qui laisse son courrier à l'entrée et rentre même la poubelle, l'épicier qui n'a pas beaucoup de choix mais qui lui amène sa commande et même la bouteille de gaz, Christiane qui apporte le journal tous les jours, tous ses amis qui lui rendent visite régulièrement et surtout, la présence de Joëlle sa petite cousine et voisine à plein temps. Joëlle lui rend une visite quasi quotidienne avec une soupe, un repas à partager, ou même une mousse au chocolat le dimanche car Raymonde est gourmande... serait-ce là son secret de longévité ? Joëlle, son pilier sur lequel elle peut s'appuyer pour rester chez elle sans trop d'assistance, nous assène ces quelques mots qui n'admettent aucune réplique : « Si maman était en vie sans que je sois à ses côtés, j'aimerais que quelqu'un s'occupe d'elle comme je le fais pour Raymonde ».



Notre centenaire est lumineuse, et d'une voix douce se rappelle sa nièce posée derrière la fenêtre qui regardait monter les chars de Saint Gal dans les bois de Pourcheresse, la varicelle variolée échangée entre les 2 neveux qu'elle gardait, et la bosse magistrale faite le jour où ils rendaient les enfants à leurs parents... voilà sûrement l'origine du surnom que la famille leur attribuait si généreusement : « les Thénardier ». Colette lui rappelle toutefois, que, contrairement à ce couple sordide, elle garde le souvenir de leur grande générosité, de ce joli tablier offert quand elle venait à l'école de Bourleyre et qu'elle avait malheureusement souillé en glissant dans les égouts !

Raymonde est sensible, la maladie de son neveu l'a fortement affectée, mais le téléphone les rapproche. Tous les jours à 13 heures elle communique avec son frère de 93 ans et elle n'hésite pas à appeler neveux, petits neveux, pour prendre des nouvelles, personne n'échappe à ses attentions.

Raymonde n'a connu aucune dispute, ni en famille ni avec son voisinage, elle est respectueuse, discrète, elle a construit sa vie autour de sa famille et connaît le moindre détail de cette généalogie. Ses souvenirs sont intacts et son esprit n'est pas embrumé par les années qui se sont accumulées, et après avoir feuilleté l'album de famille que Christian lui a offert, « Chouquette », comme l'appelait son Roger, ajoute encore une note d'humour et nous explique la seule utilité d'une canne : « c'est pratique dans la rue, les voitures s'arrêtent pour te laisser passer » ! C'est son frère chéri qui le lui a chuchoté !